

Programme

➤ Rappel de l'action menée par la municipalité en lien avec le ministère des affaires sociales et de la santé.

➤ Conclusions de l'audit.

➤ Conférence "Des habitats et des espaces publics adaptés pour la citoyenneté des personnes âgées".

Menée par M^{mes} Simone Pennec [Responsable scientifique du master Actions Sociales et Santé à l'U.B.O.] et Françoise Le Borgne-Uguen [Responsable scientifique de la licence professionnelle Interventions Sociales].

➤ Intervention de Nicolas Floch, maire de Saint-Pol.

➤ Présentation et signature de "La charte des 10 engagements pour le Bien Vivre à Saint-Pol".

L'Intergénération, un défi pour l'avenir

La société change...

Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, quatre et même cinq générations viennent de s'engager dans le nouveau millénaire.

Cette révolution, celle de la longévité est désormais au coeur des grands enjeux contemporains. La cohésion entre les âges est un des paramètres de la cohésion sociale. Des expériences commencent à se développer. Dans notre cité, des engagements se multiplient dans de nombreux domaines : loisirs (sports), habitat (Compagnons Bâisseurs Bretagne), éducation (aide aux devoirs), social (restos du coeur, secours catholique),... Des formations de bénévoles créent de nouvelles dynamiques et des prises de responsabilités au sein des associations.

Que votre expérience et vos suggestions nous aident à améliorer la qualité de vie des seniors.

L'époque du Bien Vivre Ensemble sera celle du 21^e siècle.

Clairine Lecq

Adjointe à l'action sociale,
à la solidarité et à la promotion de l'action des retraités

Centre Communal d'Action Sociale

ccas

Morgane Kerouanton

Maison des services

02 98 69 10 44

ccas@saintpoldeleon.fr

www.saintpoldeleon.fr



Dépliant réalisé par le service communication le 19 septembre 2012

Bien Vieillir

à

Saint-Pol de Léon

Symposium

29 septembre 2012

10 h - 12 h

Cinéma Majestic



charte des 10 engagements

A la suite de l'obtention du Label "Bien Vieillir - Vivre Ensemble", délivré par le Ministère de la cohésion sociale en 2011 à notre commune, le Centre Communal d'Action Sociale a réalisé un audit auprès de la population.

Les conclusions de cet audit ont contribué à l'élaboration de "La charte des 10 engagements" que la municipalité s'engage à respecter dans les trois prochaines années.

charte des 10 engagements

vie sociale et solidarité

autonomie et mobilité

- Poursuivre l'accessibilité de la ville
- Prendre en considération les besoins des seniors lors des aménagements de la ville : mobiliser les services techniques pour la création de voies piétonnières, l'aménagement d'espaces de repos...
- Soutenir des actions de transports individuels et collectifs
- Améliorer les actions de transport en cours, en faveur des seniors : tickets-taxis, navettes marché.
- Procéder à la mise en place de moyens de transport pour favoriser les sorties au bord de mer ou les déplacements hors commune.

➤ Développer la solidarité citoyenne

- Mettre en place un système de covoiturage pour les personnes sans possibilité de transport.
- Développer des liens de solidarité ou de parrainages entre voisins pour des échanges de service.

➤ Diffuser toutes actions de prévention santé

- Créer des campagnes de sensibilisation aux risques à l'aide d'animations ponctuelles :
- prévention des chutes,
- prévention sécurité routière,
- prévention hygiène alimentaire....

■ Développer les relations et entretenir des liens forts avec :

- le Groupement Gérontologique du Pays de Morlaix,
 - le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC),
 - l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMAR),
 - l'Association de Développement Sanitaire (ADS),
 - l'EPHAD de Kersaudy....
- afin d'être acteur dans la prise en charge des personnes vieillissantes.

➤ Développer une information de proximité

- Editer un "Guide du Bien Vieillir à Saint-Pol de Léon" afin d'apporter une bonne connaissance de toutes les possibilités existantes sur la ville (sorties, logement, organismes dédiés, aides diverses,...).
- Encourager les actions d'aide à l'apprentissage des moyens informatiques.
- Permettre aux seniors d'avoir une information dédiée sur le site Internet de la mairie.
- Encourager l'accès des seniors à la culture, aux sports et aux loisirs, en collaboration avec les services municipaux

➤ Lutter contre l'isolement

- Impulser et soutenir les initiatives des associations visant à rompre l'isolement, renforcer les solidarités (visite à domicile, amitié-écoute, vacances seniors, formation de bénévoles, trocs de services,...).
- Développer des liens de solidarité ou de parrainages entre voisins pour des échanges de service.

➤ Favoriser l'intégration et les relations avec les aînés

- Mobiliser la participation des seniors en favorisant des initiatives intergénérationnelles (fêtes de quartier ou inter-quartiers, jardins communautaires, soutien scolaire, réseau vigi-seniors,...).
- Au sein d'une instance municipale, créer un "Office des Seniors" constitué de représentants des quartiers pour une meilleure connaissance et une réponse adaptée aux besoins de la population.

➤ Aider au maintien à domicile des seniors

- Orienter les seniors vers des structures permettant un diagnostic pour l'adaptation de leurs logements.
- Accompagner les nouveaux besoins liés à l'évolution de l'état de santé des seniors (réparation électrique, petite logistique,... au sein du domicile).
- Collaborer avec les bailleurs sociaux pour accompagner la mobilité résidentielle.

➤ Tenir compte des besoins des seniors dans l'aménagement des nouveaux quartiers et la modernisation de la ville

- Associer le service urbanisme de la commune pour la prise en compte des besoins des seniors en collaboration avec les bailleurs sociaux et les promoteurs immobiliers.

Nicolas Floch

Maire de Saint-Pol de Léon

